

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

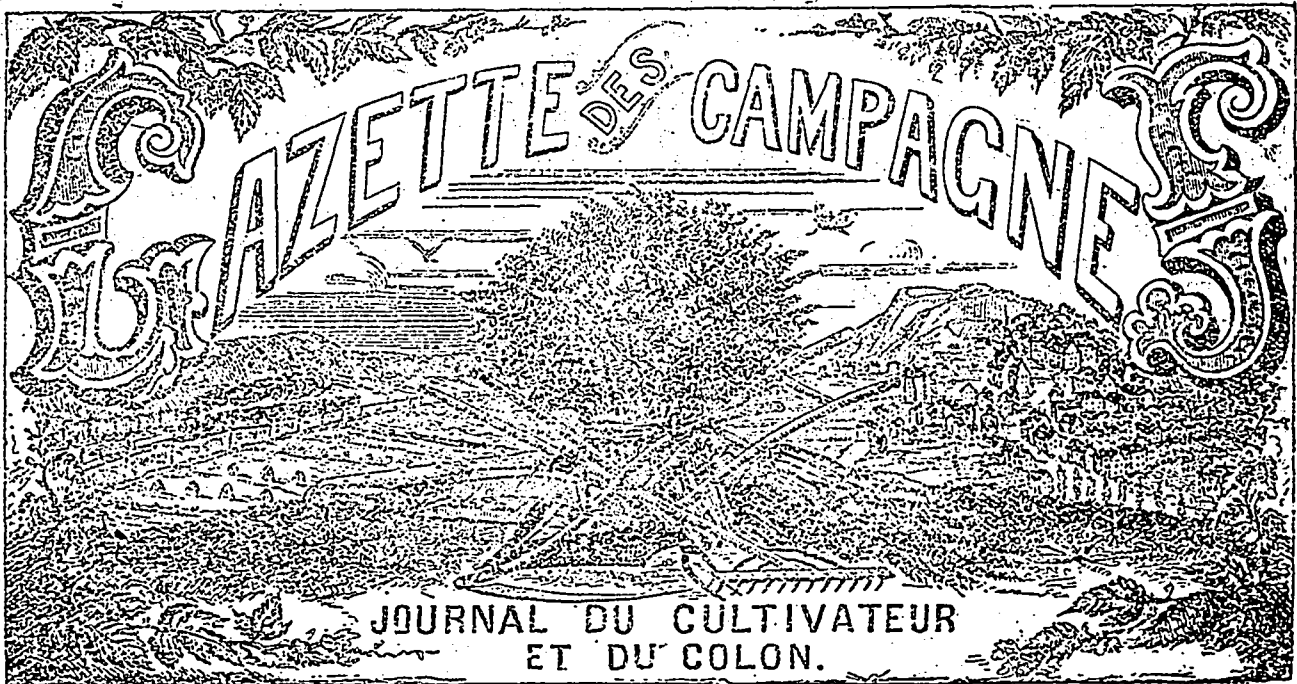
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Dr François Paquin, Verennes

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDI

Notre feuilleton.—Ceux qui n'auront pas l'histoire complète du Val d'Auberche que nous venons de publier pourront se procurer les feuilles qui leur manquent en en faisant immédiatement la demande à notre Bureau.

Nous commencerons au prochain numéro une intéressante nouvelle, intitulée *Séverine Réalté*, qui prendra 15 à 20 pages de notre *Gazette*. Aussitôt après nous publierons un feuilleton aussi intéressant, si pas plus, que le *Val d'Auberche*, et par le même auteur.

Comme nous désirons assister à la Convention des journalistes qui se tiendra le 12 septembre prochain à Sherbrooke, ainsi qu'à quelques séances de la Convention Agricole qui aura lieu à Montréal, nous espérons que nos abonnés ne nous en voudront pas si nous ne publions pas le numéro de la *Gazette des Campagnes* la semaine prochaine; nous rendrons ce numéro dans le mois d'octobre.

PAYER A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES AU PLUS TÔT.

SOMMAIRE

- Causette Agricole* : Pépinière d'arbres fruitiers (Suite).—Pépinière d'arbres d'ornement.
- Revue de la Semaine* : Mort de Barnadette Souliers à qui la grotte de Lourdes doit sa célébrité.—La politique divine.—Incendie désastreux à St. Hyacinthe.
- Sujets divers* : L'Exposition Provinciale.—Convention Agricole Nationale.—Ago des reproducteurs.
- Petite chronique* : Chemin de fer de la rive Nord.—Protection des animaux en France.—Exportation du bois d'Amérique.
- Recettes* : Enduit protecteur.—La fonte du suif avec addition d'acide sulfurique

CAUSETTE AGRICOLE

PÉPINIÈRE D'ARBRES FRUITIERS.

Les travaux qu'exigent les arbres fruitiers, la seconde année de la pousse de leur greffe, varient selon la nature de ces arbres et leur destination.

Plusieurs pépiniéristes prétendent que les greffes réussissent mieux sur les jeunes arbres, et d'autres que les arbres greffés vieux durent plus longtemps. Nous sommes qu'il est avantageux de greffer les arbres nains dans leur jeunesse; mais aussi l'expérience semble autoriser à croire que pour ceux destinés à former de véritables plein-vents, la greffe de 8 à 10 pouces de terre est préférable à celle faite à 2 à 3 pouces.

Les sujets provenant de rejetons ou de marcottes étant plus faibles et plus disposés à traquer on doit préférer ceux résultant du semis des arbres à fruits; cependant la facilité de se procurer des rejetons de cerisiers, de pruniers, fait qu'on les emploie souvent.

Un pépiniériste doit faire en sorte que ses arbres fruitiers sortent de ses mains à deux, trois, quatre ou cinq ans au plus; cependant comme la vente n'est pas toujours si active qu'il peut le désirer, que d'ailleurs des personnes pensent que plus les arbres qu'elles achèteront seront vieux et plus tôt elles en obtiendront du fruit, il est souvent forcé et quelquefois déterminé, par son propre intérêt, à en conserver plus longtemps, même à en former, c'est-à-dire disposer en espalier, en contre-espalier, en quenouilles, etc.

Les arbres dont la greffe a manqué et auxquels on a coupé une ou plusieurs fois la tête doivent être rejetés parce qu'ils ne deviendront jamais beaux et vivent moins long-

temps, à raison de ce qu'il s'est formé des bourrelets, dans lesquels la sève circule avec difficulté : un acquéreur doit donc les rejeter. Il s'en vend cependant tous les ans des quantités considérables, parce que les pépiniéristes ne veulent pas perdre une valeur déjà acquise. Il est presque toujours possible de faire concorder leur intérêt avec celui de l'acquéreur, en greffant entre deux terres et en fente les sujets dont la greffe a manqué plus d'une fois. En général, on peut reprocher aux pépiniéristes de ne pas assez souvent greffer entre deux terres, méthode qui a l'avantage de donner des arbres qui, prenant souvent des racines de leur bourrelet, deviennent francs de pied et gagnent par conséquent de la force et de la vigueur.

Pépinière d'arbres d'agrément.—Les travaux qu'exigent les pépinières de cette sorte sont bien plus compliqués que ceux des précédentes sortes, parce que presque chaque arbre, arbrisseau et arbuste, provenant d'un climat d'un sol d'une exposition différente, demande une culture particulière, et qu'on manque des données nécessaires pour se diriger lorsque tel arbre ou tel arbuste est cultivé pour la première fois : ce n'est qu'autant que le pépiniériste est dirigé non-seulement par des connaissances étendues et générales, mais encore par un esprit observateur, qu'il peut déterminer, par quelques données vagues, ce qu'il convient de faire, et changer de méthode avant qu'il n'y ait plus de ressources.

C'est principalement dans une pépinière d'arbres et d'arbustes d'agrément que les abris sont indispensables ; il en faut de grands et de petits, de fixes, de mobiles contre le froid ou contre le chaud ; en général il est bon qu'elle soit exactement orientée, entourée de murs élevés, et qu'il passe dans son intérieur un courant d'eau, accompagné de bassins exposés au soleil pour les arrosements, l'eau de puits, outre sa plus grande dépense d'extraction, ayant l'inconvénient d'être pendant l'été à une température inférieure à celle de l'air, et contenant souvent des sels terreux, nuisibles aux plantes.

Il est des graines d'arbres qui demandent à être semées à une exposition chaude, d'autres qui préfèrent celle du midi. Celle du levant convient à beaucoup, et la pire est celle du couchant.

Un pépiniériste éclairé dispose son terrain de manière à ne perdre aucun des avantages qu'il peut offrir : en conséquence le pied de ses murs formera une planche d'une largeur proportionnée à leur hauteur, laquelle sera partagée en petits carrés à bords relevés, pour recevoir les semences. Outre cela, si sa culture est fort étendue, il sera encore obligé de faire des abris au milieu de son enceinte avec des arbres et des paille-sous.

On compte, au moment actuel, plus de deux mille espèces d'arbres, d'arbrisseaux et d'arbustes cultivés en pleine terre, avec plus ou moins de succès dans les pépinières d'arbres d'agrément, et ce nombre augmente tous les jours.

Ces arbres et ces arbustes peuvent être rangés sous sept divisions générales, relativement au mode de culture qu'ils exigent :

1o. Ceux du pays qui sont destinés, les uns à entrer tels qu'ils sont dans les bosquets, et les autres à servir de sujets pour la greffe des espèces étrangères ou de leurs propres variétés.

2o. Ceux des pays étrangers qui sont depuis longtemps acclimatés, et dont la culture ne diffère pas de celle des précédents, qui servent à l'ornement de nos jardins, soit directement, soit indirectement, c'est-à-dire, dans ce dernier cas, en recevant la greffe d'espèces encore plus précieuses.

3o. Ceux qui sont naturels à la Sibérie et autres contrées orientales.

4o. Ceux de l'Amérique septentrionale, ou des hautes montagnes de l'Europe, lesquels demandent de l'ombre et de la terre de bruyère.

5o. Ceux des parties méridionales de l'Europe et quelques autres des diverses parties du monde, qui gèlent l'hiver, mais qui peuvent cependant être cultivés en pleine terre.

6o. Ceux du Cap de Bonne Espérance, de la Nouvelle Hollande, du nord de la Chine, du Japon, dont la nature exige de la terre de bruyère et de la chaleur.

7o. Ceux d'entre les tropiques, qui doivent être tenus pendant la plus grande partie de l'année dans une serre chaude.

Une même culture, ou une culture peu différente de celle des pépinières forestières, peut être donnée aux arbres et arbustes des deux premières divisions : ainsi on sème leurs graines à la volée ou en rayons sur des planches préparées par des labours. La seconde ou la troisième année on repique le plant qu'elles ont produit ; on le met sur un brio, on le recoupe lorsque cela devient nécessaire : nous dirons lorsque cela devient nécessaire, parce qu'il est quelques espèces, comme le lilas, qu'on conserve plus volontiers en buisson, et d'autres qui souffrent difficilement cette opération, comme les noyers.

Quelques arbustes se multiplient avec un égal succès par semences ou par rejetons. Les pépiniéristes préfèrent le second de ces moyens comme ayant des résultats plus prompts. Il en est d'autres qui ne donnent presque jamais de graines, et qui se reproduisent rarement par rejetons ou marcottes : on les multiplie par racines, c'est-à-dire qu'on enlève quelques racines aux vieux pieds, et qu'après les avoir coupés en tronçons plus ou moins longs, on les met en terre pour donner de nouveaux pieds. Ces racines donnent le plus souvent des tiges la première année ; mais quelquefois ce n'est qu'à la seconde, à moins qu'on ne les place d'abord dans des terrines sous un châssis. Dans tous les cas, il faut que ces racines n'aient ni trop d'humidité ni trop de sécheresses, car elles périraient infailliblement. Il en est d'autres enfin, qui réussissent mieux quand on emploie leur collet que quand on fait usage de leurs tiges ou de leurs racines. On écolate alors soit avec la main, soit avec la bêche, soit avec la pioche, les divisions de ce collet pour les planter séparément.

Les arbres et arbustes développent quelquefois, dans leur état naturel, et bien plus souvent lorsqu'ils sont cultivés, des variétés, dont quelques-unes les rendent plus agréables, d'autres plus remarquables, d'autres plus propres à certaines destinations. Par exemple : une graine semée dans un excellent terrain produit des variétés dont les feuilles sont démesurément grandes, dont les fleurs sont doubles : ce sont des variétés par excès de nourriture ; 2o. lorsqu'une graine est semée dans un très-mauvais terrain, elle produit quelquefois un pied dont la tige, les feuilles ou les fleurs sont plus petites : ce sont trois variétés par défaut de nourriture ; 3o. lorsqu'un arbre souffre dans sa tige, dans ses feuilles, dans ses fleurs, la première se contourne, les secondes passent en partie au blanc ou au jaune, les troisièmes prennent une couleur différente ou une forme bizarre. Les amateurs de culture ont mis de tout temps, et mettent encore aujourd'hui, plus que jamais une grande importance à ces variétés ; le pépiniériste a dû en conséquence les rechercher, et ce d'autant plus qu'elles ne lui coûtent guère plus à multiplier, et que cependant il les vend beaucoup.

plus cher que les espèces dont elles émanent. Quelquefois il arrive que les graines d'une variété se reproduisent; mais en général elles donnent le type de l'espèce. C'est donc par la greffe, les marcottes, les boutures qu'on les multiplie. On a remarqué que les greffes surtout fixaient les variétés. C'est en saisissant ainsi des variétés à la volée, qu'on est parvenu à doubler, tripler, quadrupler, quintupler quelques espèces.

Ce sont les arbres et les arbustes de la troisième et de la quatrième classe qui exercent les plus les pépiniéristes. Tous supportent nos hivers en pleine terre; mais tous ont besoin de soin dans leur enfance. C'est principalement pour eux qu'il est nécessaire de former des abris, de composer ou choisir des terres particulières.

La plupart des plantes sont organisées pour croître dans un sol particulier; cependant quelques-unes se prêtent plus facilement que d'autres au changement à cet égard. Par exemple la saule, qui est un arbre aquatique, pousse passablement bien dans un lieu sec; mais jamais on ne pourra élever une bruyère sur un terrain argileux. La connaissance des faits de ce genre, appliquée à toutes les espèces d'arbre et d'arbuste qu'on cultive pour l'agrément, forme la partie la plus importante et la plus difficile de la science des pépiniéristes. Peu d'entre eux s'astreignent, il est vrai, à suivre rigoureusement l'indication de la nature; mais ils en approchent assez pour que la plus grande masse possible d'espèces puisse entrer dans leur culture. Ils appellent *rebelles* et abandonnent comme *ingrates* celles de ces espèces qui ne se prêtent pas, à cet égard, au vœu de leur parasite et de leur ignorance.

Deux sortes de terres sont généralement employées pour cultiver les arbricoles dont il est question, la terre franche et la terre de bruyère: la première, plus substantielle et très-perméable aux racines, est préférable pour les espèces délicates et pour les semis. Toutes graines des arbres et arbustes dont il est ici question doivent donc être semées dans la terre de bruyère, la plupart au nord, soit en pleine terre soit en terrines, sur des couches à châssis plus ou moins chaudes. On doit les arroser fréquemment et légèrement; souvent il est bon de les couvrir d'une faible couche de mousse, qui conserve l'humidité dont elles ont constamment besoin; il le serait même toujours, si on n'avait pas à craindre la pourriture des jeunes plants et les ravages des insectes que cette mousse attire.

Les plants levés sont sarclés et laissés en place un ou deux ans pour qu'ils y acquièrent de la force. Lorsqu'on juge qu'ils sont en état de supporter la transplantation, on les lève pour les repiquer dans une terre de bruyère neuve, à une distance de quelques pouces les uns des autres, en leur conservant toutes les racines et toutes les branches. Dans ce nouveau local, qui est également ombragé, elles n'ont besoin que d'arrosage dans les grandes sécheresses, et de deux ou trois arrosages par an.

Ordinairement c'est à la troisième ou quatrième année après cette transplantation, qu'on enlève ces plants pour les vendre ou les planter, les uns dans une terre ou une exposition quelconque, mais qui ne soit cependant pas trop en opposition avec celle qu'ils quittent; les autres toujours dans une terre de bruyère et à l'exposition du nord, à une distance les uns des autres proportionnée à la grandeur qu'ils sont susceptibles d'atteindre. Là on jouit de leurs agréments et on n'est astreint qu'aux labours ordinaires à tout jardin.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

La bergère à qui la grotte de Lourdes doit sa célébrité, Bernadette Soubirou, vient de mourir à Nevers, dans le couvent où elle a fait profession religieuse.

— Nous empruntons aux *Annales Catholiques* les réflexions suivantes ducs à la plume de M. J. Chantrel, sous le titre *la politique divine*, que nous devrions profondément méditer, à l'époque critique que nous traversons:

« Qu'il fait bon ici qu'il fait bon de vivre dans cette cité (Lourdes) de la sainte Vierge, honorée si récemment de sa présence, chaque jour illustrée par de nouvelles merveilles de cette Toute-Puissance suppliante, à laquelle Dieu ne refuse rien! qu'il fait bon aussi de vivre, comme je le fais depuis quelques jours, sans avoir à s'occuper, sans entendre parler de ces misérables agitations des passions humaines qu'on a décorées, pour leur donner un nom présentable, du nom de politique.

« Ici, plus de politique humaine; c'est la politique divine qui se manifeste dans sa grandeur et son éclat.

« Tout pour sa gloire, tout pour notre salut, *propter magnam gloriam suam, — propter nostram salutem*, voilà le programme divin, qui vaut bien, on ce conviendra, les programmes passés et futurs de tous les ministères, même le programme du ministère républicain dont la France a le bonheur de jouir.

« Toute l'histoire est dans ces deux mots. Dieu a créé le monde pour sa gloire, et son infinie bonté veut en même temps l'éternelle bonheur des créatures intelligentes, et libres qui les glorifient. Qu'elles le veuillent ou non, la gloire de Dieu triomphera, par la participation à cette gloire, si elles coopèrent à l'œuvre divine par une éternelle privation, par un malheur éternel si elles prétendent se soustraire au domaine de Dieu.

« Ceux qui rejettent les sollicitations de l'amour divin tombent dans les mains de la justice divine.

« Mais Dieu n'use de la justice qu'après avoir épuisé toutes les ressources de l'amour, et c'est pourquoi, dans les malheureux temps où nous vivons, il multiplie les manifestations de sa miséricorde: il s'est donné lui-même, il nous invite à nous plonger dans son Cœur sacré, et il semble qu'il veuille renouveler d'une manière sensible le don qu'il nous a fait de sa Mère, au moment de la mort de Jésus, en nous envoyant si souvent sa Mère elle-même pour nous exhorter à la pénitence et à la confiance.

« Les ennemis de Dieu et de l'Eglise s'agitent extraordinairement; ils disent eux-mêmes que la guerre est déclarée entre l'homme et Dieu, entre la société moderne et la religion, entre ce qu'ils appellent le progrès et ce qu'ils désignent du nom méprisant à leurs yeux, mais glorieux, de cléricalisme. Ils ont peur eux le nombre, les passions, la richesse, la puissance, la presse et cette ignorance systématique, raisonnée, qu'ils décorent du nom de science. Aussi, se croient-ils sûrs de la victoire. S'ils ménagent encore un peu leurs coups, c'est, disent ils, pour aller plus sûrement, en allant lentement. Cette année, par exemple, ils se sont contentés de refuser l'argent qui soutiendrait la vieillesse de quelques prêtres qui ont usé leur vie au service des petits et des pauvres; de nuire au recrutement du clergé catholique en supprimant des bourses; de détruire autant qu'il est en eux, l'aumônerie militaire; de tuer deux facultés de théologie, etc. En attendant qu'ils refusent absolument au clergé l'indemnité qui lui est due et qu'ils pratiquent cette séparation de l'Eglise et de l'Etat qui signifie, pour eux, la spoliation de l'Eglise, la destruction de toute religion et

de despotisme d'Etat, qui établirait sur la terre un esclavage cent fois plus insupportable que l'esclavage antique dont le christianisme nous a délivrés.

“ Tout cela est menaçant, tout cela est effrayant, et il y a des âmes faibles qui s'épouvantent, qui croient qu'il faut pactiser avec les méchants pour les adoucir, qu'il faut voler une partie de la vérité pour que l'erreur soit moins féroce, et qui sont tentés de reprocher au Pape ses anathèmes contre les erreurs contemporaines, sa constance à flétrir le libéralisme et à condamner cette civilisation moderne qui exile Dieu des institutions humaines.

“ La politique divine devrait les rassurer.

“ Les conseils de Dieu sont si faibles, que Dieu n'envoie contre eux que ce qu'il y a de plus faible au monde pour les renverser.

“ Voyez ! Ils ont juré la ruine du catholicisme, ils ont juré que la France cesserait d'être la Fille aînée de l'Eglise, et voilà que Dieu surgit, au milieu des Pyrénées, une humble petite fille, ignorante, pauvre. Cette petite fille voit la sainte Vierge ; elle l'affirme et ou la croit. Et malgré les stupides précautions de la puissance publique, malgré les railleries de l'impie, les foules se précipitent vers le lieu de l'apparition, une magnifique basilique s'élève, les miracles récompensent la foi des pèlerins. Il n'y a pas eu core vingt ans que l'apparition a eu lieu, et toute la contrée a changé d'aspect : à la fête du couronnement, il y avait, cent mille pèlerins, et, parmi ces pèlerins, des princes, des grands seigneurs, des évêques, toutes les classes de la société, et des étrangers venus de toutes les parties du monde.

“ On demande des miracles, en voilà un qui est incontestable. On parle de légendes ; ces faits sont d'hier, les témoins existent, ils sont partout. On parle de l'ignorance qui rendait ces choses faciles au moyen âge : nous sommes en plein dix neuvième siècle, et les faits ont été constatés avec une rigoureuse exactitude. Qu'on se donne seulement la peine de lire ce livre de M. Henri Lacorre, dont le succès est lui-même un de ces miracles dont la librairie catholique ne fournit peut être pas un second exemple.

“ Eh bien ! devant un seul miracle constaté, que deviennent les arguties, les sophismes, les plaisanteries ? Et un seul miracle constaté, c'est la réfutation de toutes les objections contre l'Eglise, c'est la conversion d'un grand nombre, c'est le signe que Dieu intervient dans les affaires humaines. Or il dit que les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre l'Eglise, nous pouvons nous rassurer.

“ Et nous, Français, quel espoir ne devons-nous pas concevoir d'un prochain relèvement, si nous correspondons aux faveurs divines, en voyant que c'est principalement la terre française que Dieu choisit pour le théâtre des manifestations de sa puissance et de sa miséricorde, en voyant Pie IX couronner la Vierge de Lourdes, — l'Immaculée-Conception, — et en voyant que l'étranger lui-même attend de la France les actes qui contribueront le plus au triomphe de l'Eglise ?

“ Ne nous effrayons donc pas des agitations et des menaces de la politique humaine ; ayons confiance dans la puissance et les promesses de la politique divine.

— La Province de Québec, pour la troisième fois, a à déplorer un bien triste conflagration. La ville de St. Hyacinthe, jusqu'ici si prospère, vient d'être cruellement éprouvée. Nous empruntons au *Franc Parleur* les détails qui suivent, sur ce terrible incendie :

Notre province est depuis quelque temps rudement éprouvée par le fléau de l'incendie. Après la destruction du

faubourg St. Louis, à Québec, par les flammes, vient celle de toute la partie commerciale de St. Jean, qui commence à se relever péniblement de ses ruines, et hier, nous apprenions avec tristesse que St. Hyacinthe était à son tour l'élément destructeur qui semble conspirer avec la crise financière pour répandre partout la misère dans cette portion du pays.

Maintenant, c'en est fait, la charmante ville qui se mirait dans les eaux de l'Yamaska, et qui, depuis un certain temps, marchait à grand pas dans la voie du progrès industriel, grâce à l'esprit d'entreprise de ses principaux citoyens, n'est plus qu'un monceau de décombres. Une dizaine d'heures a détruit le fruit de longues années d'industrie et de labeurs. Aujourd'hui, pas plus de cent cinquante à deux cents maisons sont debout dans cette localité où on en comptait mille à douze cents la semaine dernière. Deux mille cinq cents à trois mille personnes se voient tout à coup arrachés de leurs demeures en feu et jetés brutalement sur le pavé aux approches de la mauvaise saison, sans aucune ressource, n'ayant pu pour la plupart sauver que leur vie, de cet effroyable désastre qui avec ceux de Québec et de St. Jean, forme trois dates si néfastes dans l'histoire nationale.

Nous espérons, et d'avance nous sommes sûr, que nous ne serons pas insensibles à cette grande calamité qui plonge tout de nos concitoyens dans la gêne et dans la plus pitoyable détresse. St. Hyacinthe est resté dépourvu même des objets de consommation de première nécessité ; il n'y a que deux magasins qui aient été épargnés par le sinistre celui de M. Victor Côté, près le pont Barsalon, et celui de M. Larivière, sur la rue Cascades. Pas un débit de provisions, pas une boulangerie pour parvenir à l'alimentation d'une population de six mille âmes dont la moitié environ a tout perdu, même l'ameublement, la ménage, les appareils culinaires, les hardes et le bois. Il faut en cette circonstance que notre charité, que le dévouement public soit à la hauteur de ces déolantes privations. On ne peut laisser sans secours ces milliers d'infortunés dont beaucoup jouissaient, hier, du superflu et qui manquent à présent du nécessaire. Déjà, Montréal s'est rendu aux appels de ces malheureux. Pas plus tard que lundi matin, à dix heures, un convoi partait de la gare Bonaventure chargé de pain provenant de l'établissement de M. S. Lafleur, bientôt suivi d'autres voitures remplies de comestibles qui ont dû passer aux plus pressants besoins. Nous comptons qu'il continuera à en être de même, et de plus, que des souscriptions se feront partout pour alléger autant que possible le malheur qui vient de frapper un si grand nombre de familles. Au-delà de six cents familles, se trouvent sans logis, privées de tout.

A St. Jean, ce sont surtout les riches, les hommes d'affaires qui ont eu à souffrir, mais il n'en est pas ainsi à St. Hyacinthe. Tous ou presque tous sont également atteints. Le quartier pauvre aussi bien que la portion commerciale de la ville, ont été rasés, balayés sous le souffle embrasé du fléau, ne laissant que des cendres pour marquer son passage. Cette conflagration, la troisième qui désole cette région de la Puissance, entraîne dans des conséquences encore plus déplorable, des misères encore plus poignantes que les deux autres, et il est du devoir de tous de contribuer à en adoucir les effets en secourant par une contribution généreuse ceux qui ont été plus cruellement éprouvés.

Maintenant que nous avons satisfait aux devoirs de l'humanité, relatons par le détail ce pénible événement qui jette un voile de deuil sur notre province.

D'après les informations aussi précises que possible que nous avons pu recueillir sur les lieux, le feu a originé dimanche, à 2½ heures, pendant les vêpres, dans une remise en arrière de la boulangerie de M. Narcisse Chaput, rue Cascades. Il y aura été mis par imprudence, probablement par des enfants qui s'amusaient dans cette bâtisse. De là, il s'est communiqué aussitôt à l'atelier d'imprimerie du *Courrier*, situé absolument sur la même ligne parallèle puis à Banque de St. Hyacinthe, de l'autre côté de la rue Cascades, et ensuite, il s'est répandu comme une trainée de poudre de maison en maison, à droite et à gauche, éclatant sur dix points à la fois, de sorte qu'au bout d'une demi-heure, il était déjà matériellement impossible de maîtriser les flammes avec les faibles moyens dont on pouvait disposer.

Les appareils d'une structure par trop primitive que possède la Corporation de St. Hyacinthe pour parer aux éventualités de ce genre, consistant en deux pompes à bras, d'un maniement difficile et d'une efficacité très-problématique, furent mis en opération aussi vite que possible, mais ils furent à peu près inutiles, d'abord à cause de leur nature même, secondement parce qu'ils ne tardèrent pas à être abandonnés par ceux chargés de les manœuvrer et qui couraient chacun de leur côté, sauver leurs propriétés, leurs femmes et leurs enfants, la ville n'ayant pas un corps de pompiers organisés exclusivement dans ce but; troisièmement, parce que l'aqueduc ne fonctionnait pas alors, l'eau étant trop basse dans la rivière pour donner la force motrice nécessaire à la roue hydraulique; on s'occupait depuis quelque temps à poser un engin à vapeur pour remédier à cet inconvénient, mais malheureusement cette opération n'était pas encore terminée, en sorte que l'on se vit sans défense ni ressource pour combattre avec quelque chance de succès le fléau qui d'instant en instant, faisait des progrès alarmants, et menaçait d'accomplir son œuvre de destruction en ne laissant pas un seul édifice debout.

Les autorités urbaines, justement effrayées du danger et convaincues de l'impossibilité d'y faire face se décidèrent dans cette occurrence à demander du secours à la brigade du feu de Montréal et aussi à Aoton. On répondit immédiatement à l'appel. L'engin à vapeur de Montréal avec les gardiens des Stations Nos. 1 et 2, accompagnés de six de leurs hommes, arriva à St. Hyacinthe vers quatre heures et demie par un train spécial du Grand-Tronc qui parcourut la distance de la pointe Saint-Charles au lieu de la destination, 35 milles, dans le court espace de trente-deux minutes. A leur arrivée, la surexcitation, comme on le comprend, était intense dans la ville embrasée de toutes parts. Des centaines d'individus se présentèrent pour débarquer du char-plateforme la précieuse machine qu'ils brûlaient de voir à l'œuvre pour circonscrive la conflagration, et ce fut non sans peine qu'on les empêcha de mettre à exécution leur généreux dessein. Nos braves pompiers ne perdirent pas de temps; ils s'employèrent avec une incomparable ardeur à maîtriser l'élément destructeur qui étendait toujours de plus en plus ses ravages, et si tout n'a pas été consumé par les flammes, c'est à leurs nobles efforts qu'on le doit. Tant de propriétés avaient déjà été détruites qu'il n'en restait pas beaucoup à sauver. Ils commencèrent à opérer sur la rue St. Hyacinthe qui était tout en feu, et réussirent à y préserver la manufacture canadienne de chaussures qui donne du travail à près de cent ouvriers, ainsi que la maison de M. Fréchette et celle de George Odé qui sont les seules debout dans le rayon où ont sévi les flammes.

A part ces trois constructions, toutes celles de la Basse-Ville ont été brûlées jusque dans leurs fondements, sauf les quelques bâtisses et les moulins à l'extrémité nord où le feu n'a pas pénétré, le vent qui était d'une violence extrême, soufflant dans la direction opposée.

Le foyer de l'incendie comprenait ainsi toute la Basse-Ville, sauf une étendue de deux arpents environ au nord, et cette portion de la Haute-Ville sur la rue Girouard, qui s'étend à partir du coin de la rue St. Joseph, à une trentaine de verges de l'Évêché, jusqu'à l'Académie protestante pour les filles, dirigée par M. Daclon, laquelle a pu échapper au sinistre, de même que le bureau de M. Mercier, avocat, la maison de M. Nault et celle de Mme Boivin. Tout le reste n'est plus qu'un morceau de cendres. M. le shérif, M. le protonotaire de Lorimier, le Dr. St. Jacques, M. Augustin Chagnon, qui résidaient sur la rue Girouard, sont parmi les victimes du désastre.

La conflagration qui a pris son point de départ dans la Basse-Ville, sur la rue Cascades, à l'endroit précis que nous avons précédemment indiqué, s'est propagée de là jusqu'à la résidence du Dr. Frouch, dans la partie nord, et jusqu'au pont Morrisson dans la partie sud, moins une petite portion de la rue William. Elle s'est arrêtée au côté-est du marché à foire, faute de combustible, sur les bords de la rivière. De sorte que ceux qui ont visité St. Hyacinthe, peuvent voir que le feu a exercé sa furie sur un parcours de pas moins d'un mille, ne laissant que des ruines fumantes dans sa course destructive.

On conçoit que les pertes sont énormes. La confusion, l'abattement inévitables d'une telle catastrophe, qui atteint plus ou moins tous les habitants de St. Hyacinthe, font qu'on n'en a pas encore une évaluation précise, mais on peut sans crainte d'aller au delà de la vérité, les estimer à un million de dollars dont une faible partie seulement est couverte par les assurances celles-ci, se montant à \$250,000 environ. Grand nombre de citoyens se trouvent totalement ruinés. Aucun de ceux qui ont souffert de l'incendie ne s'en tirera sans dommage grave, car peu de chose, en fait de ménage, a pu être sauvé.

C'est aussi une épreuve redoutable pour les compagnies d'assurances.

Un nombre des victimes de l'incendie sont obligées de s'abriter sous des tentes ou des cabines improvisées pour qu'elles ne soient pas contraintes de coucher en pleine air, maintenant que les nuits sont si froides. Des vivres ont été expédiés de Richmond et d'Aoton aussi bien que de Montréal, et il est à espérer que partout on fera des efforts pour venir charitablement en aide à un semblable dénuement.

L'Exposition Provinciale.

Le 13 septembre, s'ouvrira l'exposition provinciale, et d'après les nouvelles que nous avons eues ce matin, elle ne le cédera en rien aux années précédentes, malgré les craintes que l'on entretenait à ce sujet à l'occasion du Centenaire américain. Cette bonne nouvelle que nous enrégistrons aujourd'hui, est bien de nature à encourager les exposants et les visiteurs, à venir, les uns pour concourir, et les autres pour encourager par leur présence ceux qui se dévouent à l'agriculture.

Samedi dernier, il y avait sur les livres d'entrées: 220 chevaux; 270 bêtes à cornes; 300 moutons; 70 entrées dans la classe de la race porcine, et 200 entrées dans celle des galinacés. Les produits de la ferme seront nombreux et la compétition sera brillante.

On achève les travaux sur le terrain de l'exposition. La galerie de la classe des galinacés est complète ainsi que le kiosque et le rond pour faire parader les chevaux. Les divers travaux font

honneur au Conseil d'Agriculture et aux architectes, MM. Victor Roy et Reather, le premier en a fait les plans et le second les a exécutés.

M. le secrétaire M. Georges Laclère et les employés travaillant avec une grande activité à assurer le succès de l'exposition. — *Semaine Agricole.*

Nous devons ajouter à ces renseignements, quoique la chose n'ait pas été annoncée dans les journaux, que la Compagnie du Grand Tronc accordera depuis le 11 Septembre jusqu'au 21, des billets de passage d'aller et retour, pour le prix d'un seul passage.

De plus, nous apprenons que la Compagnie du Grand Tronc a diminué le prix de passage depuis la Rivière-du-Loup, en bas, jusqu'à Arthabaska pour se rendre à Montréal, à un taux excessivement réduit, bon depuis le 14 Septembre jusqu'au 16 inclusivement. Nous regrettons que les dates de cette excursion à double journée n'aient pas été du 11 Septembre au 13, de cette manière les excursionnistes auraient pu assister à l'Exposition plus avantageusement; ceux qui profiteront de ce train excursion pourront tout au plus n'assister qu'au démantèlement des effets qui auront été exhibés. Les cultivateurs qui se rendront à Montréal pour assister aux séances de la Convention Agricole, et ce sera le grand nombre nous l'espérons, se garderont de choisir ce train-excursion pour se rendre à Montréal.

Convention Agricole Nationale

Ce sera le 12 septembre au soir, le jour même de l'ouverture de l'exposition, qu'aura lieu la réunion des cultivateurs au Cabinet de lecture paroissial, rue Notre-Dame, en face du Séminaire, à 7½ heures du soir. Tout promet que les diverses séances de la Convention seront intéressantes au point de vue de l'agriculture. Des invitations seront adressées à nos hommes distingués et nous espérons qu'ils répondront à ces invitations, en même temps par leur présence et leurs paroles ils encourageront la classe agricole à marcher dans la voie du progrès et de l'industrie domestique. Que tous les délégués soient présents à la Convention pour montrer leur force et faire preuve de leur dévouement à la cause commune.

Que les cultivateurs ne restent pas en arrière dans une occasion où leurs intérêts les plus chers seront discutés.

Les hommes instruits qui s'occupent d'agriculture doivent travailler, eux aussi, au succès de l'œuvre de la Convention, et chacun faisant preuve de bonne volonté, nous prouverons que les Canadiens-français ne restent pas en arrière lorsqu'il s'agit de l'avenir de leur province.

DISTRIBUTION DE CARTES.

Des cartes seront distribuées gratuitement à ceux qui en feront la demande au bureau de la *Semaine Agricole*. Dans le but de favoriser cette grande démonstration, avec la bienveillance de M. Leclère, nous pourrions occuper un local sur le terrain de l'exposition; où nous nous ferons un devoir d'en distribuer nous-même.

Ceux qui n'ont pas pu former de cercles pourront le faire encore et les délégués pourront faire connaître ces cercles, à la salle même du Cabinet, où le censeur sera présent pour les recevoir.

Les personnes qui auront des mémoires à transmettre devront les remettre soit à N. J. O. Dion, représentant du comité exécutif, bureau de la *Semaine Agricole* ou encore à la salle même.

Il va de l'honneur du nom canadien que cette Convention soit un succès et la source de bien des améliorations en agriculture.

Age des reproducteurs

Il existe un principe qu'on ne saurait contester, c'est que les meilleurs produits proviennent toujours des animaux adultes. En effet, lorsque les animaux reproducteurs sont parvenus à leur entier développement, leur progéniture est plus parfaite, et à moins de prédisposition à s'abâtardir, il est certain que les mâles aussi bien que les femelles conservent plus longtemps leurs facultés génératrices.

En général on emploie pour la reproduction des animaux trop jeunes, on semble croire qu'il y a nécessité à profiter de l'accroissement des individus femelles, qui est généralement plus prompt que celui des mâles. Cette erreur est grave, et elle entraîne avec elle des conséquences parfois très-fâcheuses. Les femelles que l'on fait couvrir trop jeunes exercent une influence toujours défavorable sur leurs produits, surtout si le mâle est vigoureux et plus volumineux que la jument ou la vache. Le premier veau d'une génisse est presque toujours chétif, donne une viande de qualité inférieure. Le premier poulain que donne une pouliche est toujours plus petit, moins vigoureux que ceux qui naîtront par la suite. Il ne faut pas croire que cette débilité, cette petitesse, résultent d'une première mise bas. Si ces produits sont peu remarquables, si ces extraits sont, ainsi que le dit Buffon, indignes d'être élevés, cela tient uniquement à ce que les femelles ont été accouplées trop jeunes. On a dit que cette infirmité ne pouvait être regardée comme un mal, et que la nourriture corrigent victorieusement la faiblesse du tempérament. On ne doit pas oublier que la nourriture est souvent impuissante pour modifier les défauts naturels ou causés par l'imprévoyance de l'homme, et qu'une femelle qui devient mère de trop bonne heure ne fournit pas à son veau tout le lait qu'il doit recevoir pour grandir et prendre dans son jeune âge un développement remarquable. On a prétendu encore qu'une femelle pouvait sans inconvénient être couverte très-jeune, si elle vivait sur une exploitation abondamment pourvue de substances fourragères. C'est encore une erreur. Une jeune femelle qui est saillie par un mâle plus vigoureux qu'elle, quoique bien nourrie par des aliments très-nutritifs, ne se trouve pas dans des conditions satisfaisantes. D'une part, étant elle-même dans un état de croissance, elle a besoin pour son propre compte de toute la nourriture qu'elle consomme, et alors son produit reste rabougri; de l'autre, si les substances alimentaires qu'elle reçoit profitent au fœtus, elle reste petite, manque de stature, et on peut craindre un avortement. On conçoit quelles conséquences fâcheuses ces causes peuvent avoir sur l'avenir d'une race, et quels soins il faut donner aux produits et aux mères si on veut éviter une prompte dégénération.

Quant aux mâles, il faut autant que possible, ne les employer que lorsqu'ils sont remarquables par leur force et leur vigueur. Un mâle qui n'est pas arrivé à un développement satisfaisant, qui n'a pas encore toutes ses facultés reproductrices, se ruine en vains efforts ou stérilise un amoindrissement dans la taille, les formes, la vigueur de ses rejetons. Toutefois, les inconvénients qui résultent de l'emploi d'un mâle trop jeune sont moins graves que ceux qui découlent de l'accouplement d'une jeune femelle avec un mâle adulte. Ainsi l'influence du mâle ne se manifeste que pendant le temps de la gestation, et si cet animal n'est pas employé à des saillies trop nombreuses et hors de rapport avec son état normal, si la nourriture et les soins qu'il reçoit répondent aux fatigues qu'il éprouve, il pourra résister néanmoins assez avantageusement. Il n'en est pas de même de la femelle; l'influence d'un accouplement prématuré se fait sentir non-seulement pendant la gestation, mais longtemps, pour ne pas dire toujours, après la naissance du produit.

Quoi qu'il en soit de ces principes, on ne peut fixer d'époque invariable pour les accouplements. L'âge le plus favorable est l'époque où les animaux sont dans toute leur force, où ils manifestent depuis quelque temps le désir de s'accoupler, et ce moment est plus ou moins tardif selon le climat, les espèces, les races, la force, la vigueur et la santé des mâles et des femelles. Les faits observés chaque année sur les exploitations habilement dirigées ne permettent pas de douter de la vérité de ce principe.

Petite chronique

Chemin de fer de la rive nord.—M. McGroevy, contracteur du chemin de fer de la rive nord, a passé un contrat pour la pose des lisses et le terrassement sur la première section de la ligne à partir du Palais, Québec, jusqu'au pont de Porcuif. Cette distance est de 40 milles. Le contracteur de cette section, un ancien entrepreneur dans ce genre de travaux est M. D. Hutton, de St. Paschal de Kamouraska, qui a contribué pour une bonne part aux travaux du Grand-Tronc et de l'Intercolonial. Ordre lui a

été donné de pousser les opérations aussi rapidement que possible, et il est prêt à commencer dès maintenant avec un grand nombre d'ouvriers. La pose des lisses sera tout probablement terminée avant l'hiver.

Protection des animaux en France.—Voici une curieuse statistique relative à la loi concernant la protection des animaux, dite loi Grammont: "A Paris seulement, le nombre des condamnations prononcées en conformité de la loi du 2 juillet 1850, pour mauvais traitements exercés sur des animaux, s'est élevé, pendant l'année 1875 à 651. Dans 409 de ces condamnations, l'amende a été infligée aux délinquants; 242 cas ont donné lieu à l'application de la prison.

"Dans les départements, c'est à Lyon, à Marseille, à Toulouse, à Lille, à Bordeaux, à Rouen, au Havre, à Brest et à Nantes que les condamnations pour les mêmes faits ont été les plus graves et les plus nombreuses."

Exportation du bois d'Amérique.—Un journal américain, le *Boston Commercial Bulletin*, après avoir donné le détail de l'exportation du bois d'Amérique ajoute: Relativement à la consommation intérieure, il a été constaté qu'au commencement de ce siècle il se consommait annuellement 100 pieds à peine de bois par personne, tandis qu'en 1870 la quantité du bois scié consommée aux Etats-Unis, suivant les résultats du neuvième recensement, a été de 12,755,543,000 pieds, ce qui donne plus de 300 pieds par personne, avec une addition d'au moins 50 p. 100 de broussailles et de menu bois de toute sorte.

Si la consommation continue à s'accroître dans la même proportion, comme on peut le supposer, on éprouve quelque difficulté à conjecturer où la prochaine génération trouvera à s'approvisionner. Cependant nous sommes certains qu'il reste encore, 225,000,000,000 de pieds de bois dans la région forestière de notre petit pays (Etat de Boston, à quoi il faut ajouter environ 25 billions de pieds dans la région non forestière, et enfin il ne faut pas perdre de vue que les forêts repoussent et se renouvellent constamment.

Malgré l'énorme destruction de bois dur, il reste encore une ceinture de forêts non interrompues qui s'étend du centre de la Pensylvanie jusqu'à proximité du golfe du Mexique, sans compter les bois de l'Indiana, du sud de l'Illinois, du sud-est du Missouri et d'un quart de l'Arkansas.

Il reste aussi en bois de charpents plus de 40 p. 100 du bois de la Nouvelle-Angleterre, 50 p. 100 du bois de New-York, de la Pensylvanie et de l'Ohio, dont on a coupé jusqu'ici qu'une faible partie pour la fabrication des meubles. Même les forêts de pins du nord-ouest contiennent une assez bonne quantité de bois dur.

Cependant, ajoute le journal américain, cela ne nous dispense pas de prendre grand soin de nos forêts et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les augmenter et les multiplier.

RECETTES

Enduit protecteur

Le *Bulletin du Comice d'Amien* recommande la recette suivante comme l'insecticide par excellence: Prenez 2 livres de chaux vive, 1 once de fleur de soufre et huit pintes d'eau. Eteignez la chaux, et dès qu'elle se fendille et se trouve au plus haut degré de chaleur, répandez à la surface le soufre et arrosez peu à peu on remuant.

On en badigeonne les arbres charciers et attaqués par les insectes. On peut y tremper la pomme de terre avant de la planter pour prévenir la maladie. De même pour le chaulage des grains à semencer. Deux couches de cet enduit sur les murs et les cloisons des écuries, vacheries, poulaillers, faites au printemps, en chassent toute vermine et préviennent leur immigration. Par ces éléments de composition, connus de tout le monde, on voit que cet enduit n'a rien de toxique ni de dangereux.

La fonte du suif avec addition d'acide sulfurique

L'addition d'un centième d'acide sulfurique dans la fonte du suif produit un bon effet; cet acide lui donne plus de ductilité; si

on ajoute ensuite de l'eau de chaux bouillante au suif à l'état de fusion et qu'on brasse bien; coulé au moule, il donne des chandelles qui brûlent moins vite que celles obtenues par traitement ordinaire du suif. Un essai en petit peut indiquer la quantité d'hydrate de chaux qu'on doit employer à cet effet (2 à 3 centièmes de chaux.)



PROVINCE DE QUEBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passage des BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la publication de tels avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie du son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Conseil Législatif.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative.

Québec, 1er Septembre 1876.

VIN DE QUININE

Médication rationnelle.—La médication n'est couronnée de succès que quand elle est rationnelle, et elle n'est rationnelle que lorsqu'elle commence au commencement; en d'autres termes, pour guérir une maladie il faut extirper et éloigner les causes qui l'ont fait naître. Les faiblesses, soit générale ou locale, est est l'origine de la grande majorité des maladies. Redonnez de la vigueur aux énergies vitales, régularisez la digestion et les sécrétions, en fortifiant les organes qui accomplissent ces fonctions si importantes, et la dyspepsie, la constipation, les souffrances des reins et de la vessie, et les milles et un maux qui sont la conséquence de la débilité, sont complètement et dans la plupart des cas, permanemment écartés. Le meilleur, le plus sûr et le plus agréable tonique qui puisse être employé dans ce but, est le VIN QUININE DE CAMPBELL.

L'expérience de dix années pendant lesquelles il a surrépu dix fois à cette quantité de préparations éphémères qui sont entrées en compétition avec lui, a prouvé qu'il était sans égal comme remède pour tous les désordres physiques qu'accompagnent la débilité ou qui en proviennent.

Préparé seulement par Kenneth Campbell et Cie., Médical Hall, Montréal.

A vendre au Bureau de la *Gazette des Campagnes* à Ste. Anne de la Pocatière; à St. Paschal chez MM. E. & J. Chapleau, à St. Roch de Québec, chez M. J. B. Z. Dubou.

EXHIBITION PROVINCIALE POUR 1876.

L'EXHIBITION PROVINCIALE pour 1876 ouverte au monde entier, aura lieu à Montréal, MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, 12, 13, 14 et 15 SEPTEMBRE, sur le terrain Avenue Mont-Royal, près de Mile-End.

Pour la liste de prix et les blancs d'entrée s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 68 Rue St. Gabriel, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées pour les animaux devront **NÉCESSAIREMENT** être faites le ou avant SAMEDI, le 26 AOUT, mais pour les produits agricoles, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI, le 2 SEPTEMBRE.

N. B.—Aucune entrée ne sera reçue après cette date.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné.

GEORGES LECLERE,
Secrétaire C. A. P. Q.

18 Juillet 1876.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN.

SOUMISSIONS POUR NIVELLEMENT, POSE DE LISSES, ETC.

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire des Travaux Publics et portant l'endossement "Soumissions pour le Chemin de Fer du Pacifique", seront reçues à ce bureau jusqu'à mercredi midi, le 20 septembre prochain, pour des travaux qui devront être exécutés sur la section du Chemin de Fer du Pacifique qui s'étend de la Rivière Rouge, en allant à l'est, à Rat Portage, Lac des Bois, distance d'environ 114 milles, savoir:

La pose des lisses et le nivellement seulement d'environ 77 milles, et la construction, aussi bien que le nivellement, d'environ 37 milles entre Cross Lake et Rat Portage.

Pour les plans, devis, quantités approximatives, formules de soumission et autres informations, s'adresser au bureau de l'Ingénieur en Chef, Ottawa.

On ne considérera aucune soumission qui ne sera pas faite sur la formule imprimée et qui ne sera pas soumise aux conditions voulues.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, Août, 1er 1876.

AVIS

Le Coupe-Racines perfectionné et breveté de Nazaire & Théophile Aubut

Conte le meilleur marché. On peut avoir une idée de l'avantage que présente ce nouveau coupe-racines, en lisant les certificats publiés: ceux qui désirent se le procurer feront bien de faire leur demande le plus tôt s'ils veulent s'en assurer pour la prochaine récolte.—Prix \$8.00.

S'adresser à NAZAIRE AUBUT, } Rivière Trois-Pistoles
ou à NAZAIRE TETU, }
ou à THÉOPHILE AUBUT,

Ste. Flavie, Comté de Rimouski

Rivière Trois-Pistoles, 22 juin 1876.

Je, soussigné, suré de Ste. Flavie, certifie avoir fait usage depuis quelque temps d'un nouveau coupe-racines fait et perfec-

tionné par Messieurs Nazaire et Théophile Aubut, Mécaniciens. Je n'hésite pas à dire, d'après l'expérience que j'en ai faite, que cet instrument, perfectionné est bien ce que j'ai vu de mieux en fait de coupe-racines. Il est très-avantageux à tous ceux qui désirent engraisser leurs animaux avec économie de temps, de troubles et même de bois de chauffage, sans compter que c'est aussi une épargne de plus de quinze par cent sur les racines etc., que l'on destine à l'engrais ou à la nourriture des animaux. Il suffit d'ébouillanter les patates ou autres racines ainsi coupées environ une demie heure avant de les donner aux animaux. Je certifie aussi qu'il est à ma connaissance que plusieurs cultivateurs de cette paroisse qui se servent de ce coupe-racines en sont pleinement satisfaits et qu'ils engagent leurs voisins et amis de s'en procurer.

CHS. G. FOURNIER, Ptre, Curé.

Ste. Flavie, Comté et District de Rimouski, le 1er juin 1876

Je, soussigné, certifie que le coupe-racines perfectionné de Messieurs N. & Th. Aubut dont je fais usage depuis trois mois m'a donné pleine et entière satisfaction. Cet instrument est des plus utiles non seulement aux cultivateurs mais aussi à toutes personnes qui veulent engraisser des animaux avec économie. Avec cet instrument on épargne beaucoup de trouble, de temps et même de bois de chauffage pour faire cuire les patates ou autres racines qui servent à l'engrais des animaux. Je crois pouvoir dire sans exagération que l'on peut épargner près de vingt par cent en coupant les patates et les ébouillantant une demie heure avant de les donner aux animaux. Les patates ainsi coupées et préparées peuvent être données à toutes espèces d'animaux, même les veaux et les petits moutons qui les mangent avec avidité.

GEORGE PELLETIER, Cultivateur.

Ste Flavie, Comté de Rimouski. 10 juin 1876.

MUSIQUE NOUVELLE !

MUSIQUE VOCALE :

Ferme tes beaux yeux.....	Pavots	50 centime
Transports joyeux	Lambert.....	85
Les deux mères	Boissière.....	25
Histoire d'oiseau	"	25
La cha-se aux papillons	"	25
Noble coursier	Henrion.....	35
Mademoiselle	Boissière.....	25
Pauvre rose	M. A, D.....	25
Amour et prière	Lachman	25
Les lorgnettes magiques	Gariboldi	50
Le dervier de l'orpheline	Boissière	25
La fauvette et la prison	"	25
Les trois gâteaux	"	25
L'Alsace pleure : elle prie, elle attend !	Ben. Tayoux... ..	40
A Saint-Blaise	Pessard.....	80
Chanson de Jean Prouvaire	Holmès.....	60
Amour et caprice	Bovéry.....	25
Chanson d'été	Rupès.....	50
Souviens-toi	Spindler.....	40
Dreaming on the lake	Lott	80
Nuit et jour, valse	Lamothe	80
La jolie hongroise, valse	Fischer	60

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

Rose des Alpes	Spindler	40
Bouquet de violettes	"	46
Feuilles d'automne, valse	David.....	70
Nuit d'Asie	Marimontel	75
Pauvre fleur	Spindler	40
Feuilles d'automne	Kowalski.....	60
Méditation	"	80
Sur l'Adriatique	"	60

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique.

11 1/2 rue St. Jean, QUEBEC.